

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**RECHERCHE ET METHODOLOGIE EN ACCUEIL
ET EDUCATION DU JEUNE ENFANT - NIVEAU 1**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET ENSEIGNEMENT

<p>CODE : 985405U36D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général**

<p style="text-align: center;">RECHERCHE ET METHODOLOGIE EN ACCUEIL ET EDUCATION DU JEUNE ENFANT - NIVEAU 1 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT</p>

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre aux étudiants de proposer des interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant, en cohérence avec le projet d'accueil de l'institution :

- ◆ en adoptant une approche holistique ;
- ◆ en s'appuyant sur des méthodologies de l'observation et de l'analyse d'interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant, ainsi que sur des données issues de la recherche.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

*A partir d'un document écrit, s'appuyant sur des sources référencées et fiables, traitant au sens large du domaine de formation,
par écrit et oralement,
dans le respect des règles courantes de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe,*

- ◆ résumer en identifiant la problématique et les idées essentielles ;
- ◆ émettre une critique :
 - en développant une réflexion structurée,
 - en développant des arguments et des contre-arguments,
 - en explicitant sa position personnelle.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir d'un contexte de milieu d'accueil amené par l'étudiant ou par les chargés de cours, en se référant aux différents champs d'activité de l'accueillant du jeune enfant et en situant son action dans une équipe pluridisciplinaire,

- ◆ de décrire une situation interpellante en différenciant faits observés, émotions et opinions ;
- ◆ d'analyser la situation dans une perspective d'approche holistique et d'« Educare », de la relier au projet d'accueil et de formuler une question de départ ;
- ◆ d'identifier des sources de documentation scientifique en lien avec l'analyse ;
- ◆ d'effectuer une synthèse mettant en évidence les données probantes issues de la recherche, en utilisant un système de référencement des sources ;
- ◆ de proposer une hypothèse fondée sur l'analyse et sur la synthèse issue de l'exploration de sources de documentation scientifique sur la question ;
- ◆ de proposer et de justifier un projet comprenant des interventions en lien avec l'hypothèse et en cohérence avec le projet d'accueil.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ **niveau de précision** : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ **niveau de cohérence** : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ **niveau d'intégration** : la capacité à s'appropriier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ **niveau d'autonomie** : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Méthodologie de l'observation

à partir de situations d'accueil et d'éducation du jeune enfant,

- ◆ de développer une méthodologie de l'observation de ces situations et de porter un regard professionnel :
 - décrire des comportements observables et mesurables,
 - utiliser des techniques d'observation pertinentes des comportements verbaux et non verbaux,
 - distinguer les faits observés des émotions et des jugements,
 - identifier les causes de biais dans les observations,
 - démontrer comment la récolte des informations influence les interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ de commenter et d'expliquer sur base de ces observations le sens des interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'émettre des hypothèses quant au sens à donner aux comportements du jeune enfant en tenant compte du contexte dans lequel ils apparaissent et de les justifier ;

- ◆ de communiquer les éléments pertinents issus de l'observation et ses hypothèses aux équipes ;
- ◆ d'illustrer les fonctions d'accompagnement, d'éducation, de prévention ;
- ◆ de mettre en évidence les spécificités du rôle de l'accueillant dans une équipe pluridisciplinaire ainsi que des méthodologies propres au secteur.

4.2 Méthodologie de l'analyse de l'accueil et éducation du jeune enfant

à partir de situations d'accueil et d'éducation du jeune enfant rencontrées en stage ou proposées par le chargé de cours,

- ◆ de formuler des observations rigoureuses et précises permettant d'ouvrir à une réflexion et à une analyse de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant au travers des 3 champs : social, paramédical et pédagogique ;
- ◆ d'appliquer une méthodologie d'analyse des situations observées de manière collaborative :
 - en distinguant les faits observés des interprétations,
 - en proposant des éléments explicatifs susceptibles d'éclairer les enjeux des acteurs en fonction du contexte,
 - en formulant une question de départ ;

et

 - en s'enrichissant des avis des autres apprenants et/ou professionnels,
 - en s'interrogeant sur son/ses champs d'action et sa place dans le milieu d'accueil ainsi que dans l'équipe,
 - tenant compte de préoccupations déontologiques et en identifiant des questionnements éthiques,
 - en établissant des liens avec des caractéristiques du projet d'accueil ;
- ◆ d'étayer l'analyse par des apports théoriques relevant notamment de la dimension paramédicale, relationnelle, des sciences humaines et sociales et de l'identité professionnelle ;
- ◆ de formuler, sur base de l'analyse, des hypothèses explicatives.

4.3 Français : expression écrite

à partir de recherches appliquées à l'accueil et à l'éducation du jeune enfant amenées par l'étudiant ou les chargés de cours, en exploitant les outils numériques adaptés,

- ◆ de reconnaître et d'employer le vocabulaire spécifique à la rédaction scientifique ainsi qu'à ses champs d'action ;
- ◆ de réaliser une synthèse objective d'une revue de la littérature sur un sujet donné ;
- ◆ d'utiliser un système de référencement des sources.

4.4 Méthodologie du projet

- ◆ de cerner le concept de projet ;
- ◆ d'illustrer un projet et d'analyser différents projets ;
- ◆ de caractériser la dynamique de la mise en œuvre d'un projet ;
- ◆ de décrire les différentes étapes de l'élaboration d'un projet ;
- ◆ de démontrer l'intérêt d'appliquer une méthodologie précise dans l'élaboration d'un projet dans le cadre de l'accueil et l'éducation du jeune enfant ;

- ◆ de proposer un projet comprenant des interventions, pertinent par rapport au projet d'accueil et par rapport aux enjeux des parties prenantes concernées (accueillants, jeunes enfants, parents, équipes pluridisciplinaires, milieux d'accueil...).

4.5 Séminaire « educare »

*à partir de situations d'accueil et d'éducation du jeune enfant,
au regard des résultats de recherches récentes et de modèles conceptuels,*

- ◆ d'expliciter l'approche holistique du jeune enfant en prenant en compte les différents domaines de son développement et son importance dans la qualité de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'expliquer et de cerner ce que recouvre la notion d'« Educare » :
 - de retracer son émergence et ses enjeux dans différents contextes (institutionnels, politiques, structurels...),
 - d'identifier et de décrire ses présupposés et ses principes,
 - de situer la notion d'« Educare » par rapport à l'approche holistique en mettant en évidence :
 - le besoin de continuité durant les phases de transition,
 - l'implication conjointe des acteurs des différents lieux d'accueil ainsi que des parents dans une perspective de coéducation,
 - la démarche inclusive et la prise en compte des besoins spécifiques,
 - les liens entre le bien-être, le développement et l'apprentissage du jeune enfant ;
- ◆ de repérer et de proposer les éléments relationnels et les attitudes des professionnels favorisant :
 - la continuité des interactions et la cohérence des pratiques,
 - l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant,
 - des interactions constructives de l'enfant avec les autres enfants en vue de sa socialisation,
 - la prise de conscience par l'enfant de son corps et de ses émotions,
 - la prise en compte des différents registres du développement du jeune enfant et de son rythme dans la manière de penser son accueil et son éducation,
 - le « prendre soin », l'attention au bien-être de l'enfant et la prise en considération de sa personne dans le cadre de la construction affective et socio-émotionnelle de l'enfant et de ses apprentissages ;
- ◆ d'adopter une posture professionnelle réflexive tenant compte :
 - de l'expression de ses propres émotions,
 - d'une prise de distance vis-à-vis de ses propres valeurs ou de ce qui fait résonance personnelle chez lui,
 - de l'observation des expressions et manifestations de chaque enfant en vue de les décoder et d'y donner du sens par la formulation de différentes hypothèses interprétatives ;
- ◆ de proposer des pratiques concrètes d'accueil et d'éducation du jeune enfant intégrant une approche holistique propice à son développement global ;
- ◆ de dégager des pistes permettant d'ajuster sa pratique professionnelle aux besoins de chaque enfant pour installer un cadre sécurisant favorable à ses apprentissages et à la recherche de son bien-être.

4.6 Initiation à la recherche

en exploitant les outils numériques adaptés,

- ◆ d'identifier le bien-fondé de la recherche en accueil et éducation du jeune enfant au regard des différents champs d'action de l'accueillant du jeune enfant ;
- ◆ d'appréhender les concepts essentiels des différents types de recherche appliquée ;
- ◆ de différencier la littérature scientifique des autres types d'écrits ;
- ◆ de définir les différentes étapes de la démarche de recherche appliquée et d'identifier leurs enjeux ;
- ◆ de formuler une question de départ en lien avec des constats issus d'une observation relevant de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'identifier et d'explorer des sources de documentation scientifique sur la question (revue de littérature ...) ;
- ◆ de formuler des hypothèses en lien avec la recherche.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de « Méthodologie de l'observation », d'« Initiation à la recherche », d'« Analyse d'interventions de l'AEJE », de « Séminaire « Educare » » et de « Méthodologie du projet d'accueil », il est recommandé de constituer des groupes qui ne dépassent pas 20 étudiants par groupe.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Méthodologie de l'observation	CT	F	16
Méthodologie de l'analyse de l'accueil et éducation du jeune enfant	PP	L	16
Français : expression écrite	CT	B	14
Méthodologie du projet	CT	F	16
Séminaire « Educare »	CT	F	20
Initiation à la recherche	CT	F	14
7.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120
ECTS			20